

**SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DU HAUT-MÂCONNAIS
- FLEURVILLE -**

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau**

Exercice 2019

**Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales**

Indicateurs applicables en eau potable à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs des services

- estimation du nombre d'habitants desservis
- prix TTC du service au m³ pour 120 m³
- délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

Indicateurs de performance

- taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie
- taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques
- indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
- rendement du réseau de distribution
- indice linéaire des volumes non comptés
- indice linéaire de pertes en réseau
- taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
- indice d'avancement de la protection de la ressource en eau
- montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité
- taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
- taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
- durée d'extinction de la dette de la collectivité
- taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente
- taux de réclamations

1) Caractéristiques techniques du service

Organisation administrative du service

Le Syndicat Mixte des Eaux du Haut-Mâconnais regroupe 18 communes :

- Azé, Bissy-la-Mâconnaise, Burgy, Chardonnay, Cruzille, Clessé, Farges, Fleurville, Grevilly, Lugny, Montbellet, Plottes, Péronne, Saint Maurice de Satonnay, Saint Gengoux-de-Scissé, Uchizy, Viré.

Toutes ces communes ayant transféré leur compétence eau potable :

- | | |
|--|--|
| ☒ Production | ☒ Transport |
| ☒ Protection du point de prélèvement | ☒ Stockage |
| ☒ Traitement | ☒ Distribution |

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est SUEZ, en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2011.

La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2022.

Prestations assurées dans le cadre du service

		Délégataire	Collectivité
Gestion du service	application du règlement du service	✗	✗
	fonctionnement, surveillance et entretien des installations	✗	
	relève des compteurs	✗	
Gestion des abonnés	accueil des usagers	✗	✗
	facturation	✗	
	traitement des doléances client	✗	
Mise en service	des branchements	✗	
	des collecteurs	✗	
Entretien	de l'ensemble des ouvrages	✗	
	des branchements	✗	
	des canalisations	✗	
	des compteurs	✗	
	des équipements électromécaniques	✗	
	des équipements de traitement	✗	
	des huisseries	✗	
	des menuiseries métalliques	✗	

	des ouvrages de génie civil, tel que réfections partielles d'enduits sur surface limitée (3 m au-dessus du sol)	x	
	des espaces verts	x	
Renouvellement	de la voirie liée aux ouvrages		x
	des ouvrages de génie civil		x
	des branchements	x	x
	des branchements plomb	x	
	des canalisations		x
	des clôtures		x
	des compteurs	x	
	des équipements électromécaniques	x	
	des ouvrages de captage		x
	des menuiseries métalliques (portails, huisseries, échelles...)		x
	des équipements hydrauliques de traitement et pompage	x	
	des installations électriques	x	
	de la téléalarme, télésurveillance, et télégestion	x	
	des vannes et accessoires hydrauliques	x	x

Estimation du nombre d'habitants desservis

Le service public d'eau potable dessert 10 663 habitants

Nature des ressources utilisées et volumes produits

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2018 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Puits 2	281 512	268 850	-4,5%	80
Puits 1	281 513	268 850	-4,5%	80
Puits de FARGES	310 144	289 531	-6,7%	80
Total du volume produit (V1)	873 169	827 231	-5,3%	80

Les volumes produits sont des volumes d'eau traitée sur l'année civile.

Le débit nominal est le débit de fonctionnement des pompes dans des conditions attendues de fonctionnement.

Conventions de vente et d'achat d'eau

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Date d'effet	Durée [an]
Convention	<i>export</i>	Permanent	Le Villars	01/07/2011	11 ans 1/2

Nombre d'abonnements

Abonnements	2017	2018	2019	Variation
Nombre d'abonnements particuliers	5 372	5398	5456	0,5%
Autres abonnements	45	46	44	2,2%
Nombre total d'abonnement	5 417	5444	5500	1%

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

Les abonnés non domestiques sont ceux dont les effluents, par leur quantité ou leurs caractéristiques ne sont pas assimilables à ceux des effluents domestiques et qui sont, de ce fait, assujettis à la redevance de pollution non domestique de l'agence de l'eau.

Volumes vendus

Ces volumes sont calculés sur une période de référence de 12 mois (période de relèvement).

	2017	2018	2019
Volumes facturés aux abonnés	496 592	503 893	532 517
- dont abonnés domestiques	496 592	503 893	532 517
- dont dégrèvements, irrécouvrables, sans comptage, service réseau, ...	51 675	52 812	52 266

La période retenue pour le calcul des volumes est :

☐ L'année civile

☒ La période comprise entre 2 relèves ramenée à 365 jours

Linéaire du réseau de desserte

	2017	2018	2019	Variation
Linéaire du réseau hors branchements en km	254,18	254,645	254,22	0,2%

2) Tarification et recettes du service public d'eau potable

Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité par délibération du 29 septembre 2011, il n'y a pas eu de changement depuis cette date.

Pour les collectivités en délégation de service, les tarifs concernant la part du délégataire sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Autres prestations facturées aux abonnés

Prestation	Prix indexés TTC
Frais d'accès au service avec déplacement	87,15 €
Frais d'accès au service sans déplacement	40,47 €
Frais de déplacement	57,28 €
Frais de fermeture pour résiliation	57,28 €
Jaugeage - Etalonnage	102,09 €

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est-il assujetti à la TVA ? ☒ Oui ☐ Non

Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :

- ☒ Une partie fixe ou abonnement
- ☒ Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance :

- ☒ semestriellement
- ☐ annuellement

Les volumes sont relevés :

- ☐ semestriellement
- ☒ annuellement

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée. Les consommateurs ont la possibilité de fractionner le paiement tous les mois.

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population et est reversée à l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

Evolution du tarif de l'eau potable

	Désignation	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	Variation
Part de l'exploitant	Part fixe (abonnement)	45,24	46,22	47,32	2,4%
	Part variable (consommation 0 à 300m ³)	0,8612	0,9120	0,9337	2,4%
Part de la collectivité	Part fixe (abonnement)	39,92	39,92	39,92	0,00%
	Part variable (consommation 0 à 300m ³)	0,983	0,983	0,983	0,00%
Agence de l'eau	Redevance pour pollution domestique	0,29	0,27	0,27	0.00%
	Redevance préservation des ressources	0,0781	0,0781	0,0781	0,00%
Redevance Tiers	TVA Contrat	5,5%	5,5%	5,5%	0,00%

Coefficient d'indexation	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	Variation
	1,1033	1,12743	1,15425	2,4%

Prix du service au m3 pour 120m³

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120m³)

	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2019
Exploitant	148,58 €	155,66 €	159,36 €
Collectivité	118,28 €	118,28 €	118,28 €
+Fonds de Renouvellement (Collectivité)	39,60 €	39,60 €	39,60 €
Redevance pour pollution domestique	34,80 €	32,40 €	32,40 €
Redevance préservation des ressources en eau	9,37 €	9,37 €	9,37 €
TVA	19,29 €	19,55 €	19,75 €
Total [€ TTC]	369,92 €	374.86 €	378.76 €
Prix théorique du m³ TTC pour 120 m³	3,0826 €	3,1238 €	3,1563 €

Recettes

Recettes de la collectivité

	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	701 480 €	701 833,87 €	714 835 €

Recettes de l'exploitant

	2017	2018	2018
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	673 453 €	706 366 €	741 537 €
- dont part fixe	245 603 €	251 236 €	259 305 €
- dont part proportionnelle	421 600 €	448 695 €	474 274 €
Autres recettes	6 249 €	6 435 €	7 958 €

3) Indicateurs de performance d'eau potable

Indicateurs issus du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Résultats du contrôle réglementaire ARS sur les eaux distribuées

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	42	0	100%	0
Conformité physico-chimique	21	9	57.1%	METOLACHLOR ESA

Nota > Zéro non-conformité sur le paramètre pesticides, depuis la mise en service des unités de traitement des pesticides.

Détail des analyses non conformes

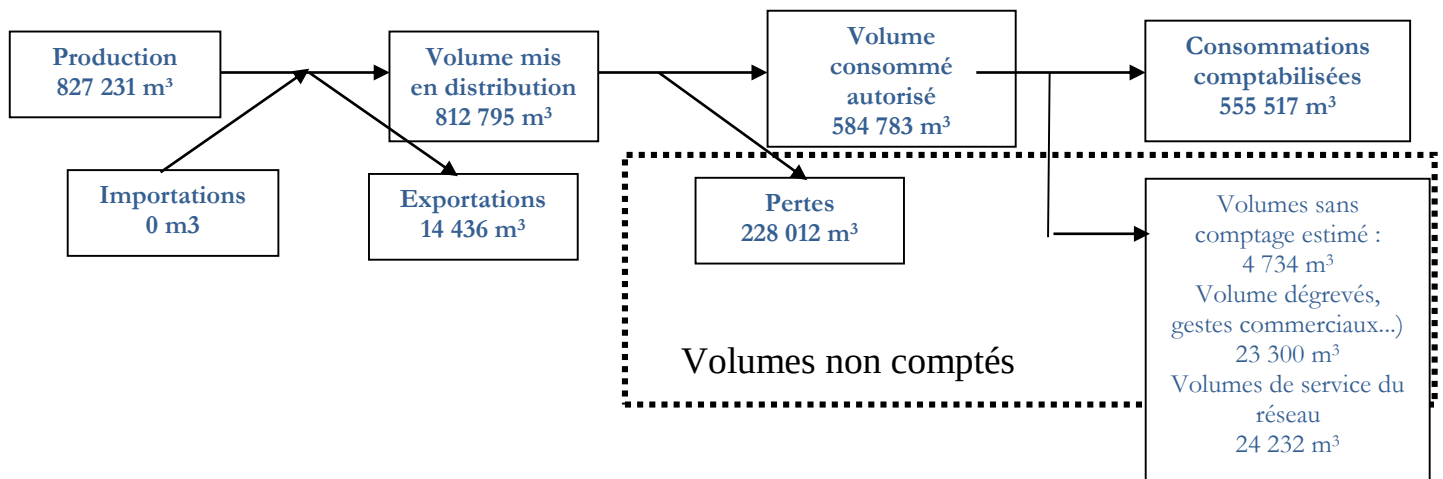
Commune	Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Paramètre	Valeur $\mu\text{g/litre}$	Seuil de conformité
FARGES-LÈS-MÂCON	29/01/2019	STATION FARGE - ROBINET EAU TRAITEE	METOLACHLOR ESA	0.1490	0,1 $\mu\text{g/l}$
	20/02/2019			0.1590	
	19/03/2019			0.1670	
	23/04/2019			0.1650	
	27/05/2019			0.1780	
	24/06/2019			0.1470	
	31/07/2019			0.1710	
	21/08/2019			0.1500	
	05/09/2019			0.1430	

L'ESA métolachlor est un métabolite issu du produit de dégradation de la molécule mère, le métolachlor (Herbicide) qui possède une valeur sanitaire maximale (V_{max}) de 510 $\mu\text{g/l}$ (établi par l'avis de l'ANSES du 2 janvier 2014). Une eau du robinet peut être consommée tant que la concentration ne dépasse pas une valeur sanitaire « V_{max} » propre à chaque substance, évaluée par L'ANSES.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
Existence d'un plan du réseau mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
Existence d'un inventaire des réseaux pour chaque tronçon, du linéaire, catégorie d'ouvrage, info cartographiques ; Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux (précision de cartographie, diamètre, matériau) ;	10	10
Pourcentage du linéaire du réseau pour lequel l'inventaire mentionne les matériaux et diamètres	5	5
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	15	15
Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) ;	10	10
Existence et mise à jour annuelle inventaire des pompes et autres équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10	0
Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	10
Identification des secteurs de recherches de perte d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	10	10
Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, renouvellement...)	10	10
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations ;	10	0
Existence et mise en œuvre d'une modélisation du réseau sur au-moins la moitié du linéaire	5	5
TOTAL	120	100

Performance du réseau



Les volumes utilisés pour le calcul des indicateurs et définis dans ce schéma sont des volumes comptés sur la période de facturation faisant l'objet d'un prorata temporis pour les ramener à une période de 365 jours.

Rendement du réseau de distribution : 72,44% (69.7% en 2018)

Ratio entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable.

Indice linéaire des volumes non comptés : 2.77 % (3.5% en 2018)

Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire du réseau de desserte (2018 : 3.53%).

Indice linéaire des pertes en réseau : 2.46 % (2.7% en 2018)

Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire du réseau de desserte. (2018 : 3.22%)

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,65% (0.64% en 2018)

Quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Nota > Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identiques ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Indice global d'avancement de protection de la ressource : 80% (80% en 2018)

4) Financement des investissements

Montants financiers T.T.C. des travaux exécutés pendant le dernier exercice budgétaire, soit en 2019, montants des subventions touchées de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux.

Compte administratif 2018	Montant des travaux et études	Subventions touchées
Travaux	446 269.78 € TTC	
Frais d'études (SAFER- étude DUP + assistance CG	2 665,00 € TTC	
Indemnités Propriétaires exploitants PPC		72 273.00 € TTC
TOTAL	448 934.78 € TTC	72273.00 € TTC

Les travaux de renouvellement de canalisations sont financés par les fonds propres du syndicat.

Etat de la dette

	2017	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre 2018	1 151 675 €	1 626 675€	1 332 358 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	203 991 €	186 915 €	188 680 €
- dont en intérêts	33 991€	21 031 €	15 274 €
- dont en capital	170 000 €	165 885 €	173 406 €

Amortissements réalisés

	Biens + études
Montant des amortissements	373 180 €

Présentation des programmes pluriannuels de travaux présentés à l'assemblée délibérante :

En dehors des demandes ponctuelles qui revêtent un caractère d'urgence, le Schéma Directeur donne les orientations techniques qui permettent de programmer les travaux prioritaires en tenant compte des finances du syndicat.

Année 2020

Communes	Objet des travaux
IGE	Renouvellement Dommange
VIRE	Renouvellement Rue Marcel Laurencin
SAINT MAURICE DE SATONNAY	Renouvellement Route de Champagne
SAINT MAURICE DE SATONNAY	Renouvellement Moulin Marcerain

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles

	2017	2018	2019
Nombre d'abandon de créance	12	5	9
Montant des abandons de créance €	351,67	128,94	163,47
Montant abandons créances part fermière €	250,02	0	132,84
Montant du versement au fonds de solidarité €HT/m ³ facturé)	0,0007	0,0002	0,0003

Dégrèvements

	Nombres	Volumes en m ³
Demandés et acceptés en 2019	27	23 300
Demandés et acceptés en 2018	34	23 652
Demandés et acceptés en 2017	29	22 476

6) Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2018	Exercice 2019
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	10 379	10 663
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	3,12	3,16
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	88,9%	57,1%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	69,7%	72,4%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,5	2,8
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	2,7	2,5
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,64%	0,65%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0002	0,0003